

Afrique : le décollage, enfin ?

DAMIEN HEURTEVENT

Depuis environ deux décennies, l'Afrique connaît une forte croissance économique et des évolutions sociales et institutionnelles qui peuvent laisser penser, malgré la diversité des pays et le retard accumulé antérieurement, que ce continent a enfin amorcé son décollage. Pourtant, le contexte économique et financier international favorable est menacé, et les fragilités institutionnelles et structurelles semblent redevenir plus saillantes (instabilité politique, dépendance à l'égard des ressources naturelles, faiblesse de l'industrie, etc.). Alors que les ressorts de la croissance et du développement évoluent (nouvelles technologies, enjeux environnementaux), c'est davantage un modèle de développement original et spécifique que l'Afrique est susceptible d'inventer.

En 2000, *The Economist* consacrait sa Une au « continent sans espoir ». Onze ans plus tard, le même magazine célébrait « l'essor africain ». Le retournement des opinions a donc été spectaculaire : alors que les deux décennies perdues de la fin du xx^e siècle semblaient condamner les perspectives de développement en Afrique, une quinzaine d'années de croissance du PIB autour de 5 %, et les observateurs voyaient déjà le xxi^e siècle comme le « siècle africain ». De tels jugements définitifs et versatiles pour un continent comprenant 54 pays aussi divers ne laissent pas de surprendre. Quelle est donc la réalité du « décollage africain » ? De quelle Afrique parle-t-on ? L'Afrique a-t-elle définitivement tourné la page de ces décennies perdues et peut-elle poursuivre durablement son essor, alors que les conditions favorables qui l'ont portée jusque-là se renversent, depuis la crise de 2008, les unes après les autres ?

UN BOOM ÉCONOMIQUE AFRICAIN À RELATIVISER

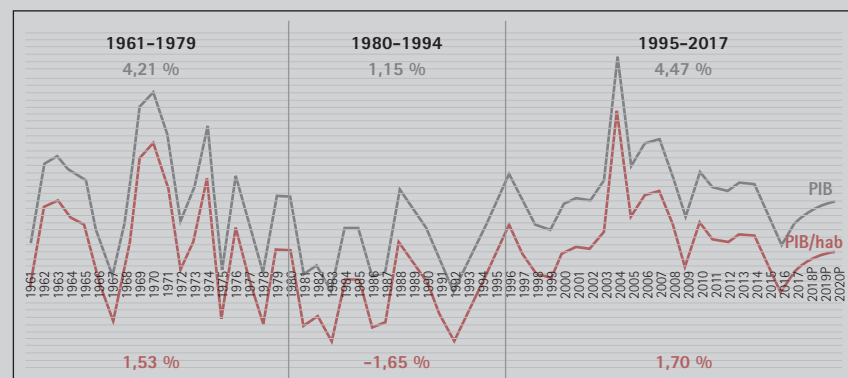
Selon la Banque mondiale, entre 1995 et 2017, le PIB africain a cru à un rythme annuel moyen de 4,5 %, soit 3 points de plus que dans les deux décennies précédentes. Huit fois sur dix, entre 2000 et 2010, le continent a cru plus vite que

l'Asie de l'Est, et six des dix pays les plus dynamiques sur cette décennie étaient africains. À l'écart des excès de la finance globale, le continent a poursuivi sa croissance malgré un certain ralentissement, dans le sillage du commerce mondial. Le FMI et la Banque mondiale prévoient la poursuite de la croissance à un rythme de 3,5 % dans les années à venir (document 1). La productivité globale des facteurs a augmenté, après deux décennies en territoire négatif à la fin du xx^e siècle. Le PIB par habitant a progressé de près de 3 % par an durant la décennie qui a précédé la crise de 2008, autorisant un recul sensible de la pauvreté absolue : 43 % de la population d'Afrique subsaharienne vivaient avec moins de 1,90 \$ par jour en 2012, contre 61 % en 1993. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a été divisé par deux (de 17 % à 8 %), tandis que le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 50 % dans les années 1980 à plus de 75 % aujourd'hui. Les deux tiers des filles achèvent désormais leur scolarisation primaire, ce qui pourrait présager de changements structurels porteurs de croissance : transition démographique, hausse de la participation des femmes au marché du travail, gains de productivité, etc. [7].

Principal foyer de croissance démographique, l'Afrique devrait compter en 2050 une population active plus importante et plus jeune que celle de la Chine ou de l'Inde. Alors que les coûts de production s'accroissent dans les pays émergents, l'Afrique pourrait profiter de ce dividende démographique et se positionner comme le futur relais de la croissance mondiale. La croissance économique africaine pourrait également trouver un relais interne, avec l'émergence d'une vaste classe moyenne ; la part des ménages pouvant consacrer une part de leur budget à des dépenses discrétionnaires devrait dépasser 50 % à partir de 2020, contre 35 % en 2000 [5].

Les performances africaines ont cependant été très diverses. Dans huit pays, le revenu par habitant a baissé depuis 1995, à l'image du Zimbabwe (-30 %). Une typologie construite par l'institut Mc Kinsey souligne la diversité de ce continent trop souvent analysé comme un bloc homogène. À côté des économies exportatrices de pétrole,

DOCUMENT 1. TAUX DE CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (1961-2017)



Source : auteur, d'après les données de la Banque mondiale.

très ouvertes mais peu diversifiées (Libye, Algérie, Nigeria, RDC...), le continent possède quelques rares économies qualifiées de « diversifiées », essentiellement en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Égypte). En Afrique subsaharienne, seules Maurice et, dans une moindre mesure, la Côte d'Ivoire et la Namibie tiennent leur place à côté de l'Afrique du Sud. La plupart des économies sont en transition (Cameroun, Ghana, Sénégal, Tanzanie...) ou en « pré-transition », à la fois peu diversifiées et faiblement insérées dans le marché mondial (Mali, Éthiopie, Sierra Leone...) (voir [document 2 en ligne](#)).

Les performances récentes de l'Afrique doivent aussi être mises en regard du retard considérable accumulé par le continent dans le dernier quart du xx^e siècle. Le PIB agrégé de l'Afrique subsaharienne, pourtant peuplée de plus d'un milliard d'habitants, reste inférieur, même en parité de pouvoir d'achat (PPA), à celui de l'Allemagne, et représente à peine plus que celui du Brésil. Avec 12 % de la population mondiale et 18 % de la surface terrestre, l'Afrique ne totalise que 1,5 % du PIB mondial, 2,3 % en PPA [9] ; 33 des 47 pays les moins avancés recensés par le PNUD en 2018 sont des pays africains ; 39 des 50 derniers pays du classement 2018 selon l'indice de développement humain (IDH) sont africains.

Du fait d'une démographie très dynamique, la croissance du PIB par tête de l'Afrique au xx^e siècle n'atteint que la moitié de celles de l'Asie de l'Est et de l'Asie-Pacifique. Beaucoup d'économies n'avaient pas encore retrouvé en 2011 le niveau de PIB par habitant qu'elles avaient atteint dans les années 1960, lors de la grande vague des indépendances.

C'est le cas de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (RDC), du Niger, du Liberia, de la Zambie, du Zimbabwe, ou encore du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le continent compte aujourd'hui plus de pauvres en nombre absolu qu'en 1992, malgré la baisse sensible du taux de pauvreté [8].

UNE PARENTHÈSE DUE À UN CONTEXTE FAVORABLE ?

La croissance économique africaine a surtout bénéficié, depuis la fin des années 1990, d'un contexte extérieur très favorable : forte demande mondiale, amélioration des termes de l'échange, conditions de financement aisées. L'émergence accélérée de la Chine a constitué une aubaine pour le continent africain dont les produits primaires, miniers et agricoles, ont vu leurs cours augmenter. Plus encore, les capitaux chinois ont permis de diversifier les sources de financement externes tout en accélérant les transferts de technologie (document 3). Plus largement, les capitaux étrangers ont été attirés par les perspectives africaines alors que les taux d'intérêt durablement bas dans les pays développés incitaient à chercher d'autres opportunités. L'Afrique a fini par tirer les bénéfices des politiques d'ajustement des années 1990, qui ont été renforcés par les initiatives d'allègement des dettes bilatérales (initiative en faveur des « pays pauvres très endettés » – PPTÉ – de 1995) et multilatérales (« initiative d'allègement de la dette multilatérale » – IADM – de 2005). Les entrées de capitaux sont ainsi passées de 20 milliards de dollars en 1992, à

DOCUMENT 3. DU CONSENSUS DE WASHINGTON AU CONSENSUS DE PÉKIN : UN CONTINENT SOUS INFLUENCES

L'un des traits fondamentaux du consensus post-Washington est l'importance de stratégies inventées localement, et adaptées au contexte spécifique de chaque pays, à l'écart des modèles clés en main imposés de l'extérieur (voir *Écoflash* n° 203). Refusant la tutelle occidentale et son néocolonialisme, l'Afrique a pu saisir l'opportunité de l'émergence chinoise qui propose des relations bilatérales fondées sur d'autres principes, rassemblés dans ce que l'on a appelé « le consensus de Pékin ». Mais l'Afrique n'a-t-elle pas troqué une dépendance pour une autre ?

Le consensus de Pékin

L'idée d'un « consensus de Pékin » comme alternative au « consensus de Washington » a été proposée initialement par un Américain, Joshua Cooper Ramos, en 2004. L'expression n'est toutefois pas parfaitement fixée. Elle désigne le plus souvent le modèle de développement suivi par la Chine, dont les caractéristiques s'opposent point par point à l'agenda libéral de Washington. Dans cette perspective, l'économiste Wei-Wei Zhang insiste, dans un article du *New York Times* de 2006, sur le rôle crucial d'un État ouvertement développementiste, sur le caractère expérimental, syncrétique et pragmatique de sa politique industrielle, le gradualisme des réformes et l'importance de leur séquençement, ainsi que sur le rôle clé du capital humain et de la formation [2]. Autant de points qui différencient ce consensus de l'approche idéologique et libérale des institutions de Washington, imposant des réformes tous azimuts et conçues comme des thérapies de choc reposant entièrement sur les signaux du marché.

Mais l'expression désigne aussi la façon dont les autorités chinoises conçoivent leurs relations avec les autres PED, en opposition aux méthodes des bailleurs occidentaux et multilatéraux : le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures et l'absence de conditionnalité politique, l'idée d'une relation d'égal à égal et gagnant-gagnant sont alors mis en avant. Déjà présents dans un discours de Zhou Enlai prononcé à Accra en 1964, ces grands principes ont été repris dans la proposition en cinq points faite par le président Jiang Zemin, en 1996 (« amitié fiable, égalité souveraine, non-intervention, coopération internationale et développement bénéfique mutuel ») [3].

La Chinafrique

Pour beaucoup, à l'instar du dictateur zimbabwéen Robert Mugabe, l'Afrique doit « regarder à l'Est, où se lève le soleil, et tourner son dos à l'Ouest, où il se couche ». De fait, les échanges bilatéraux entre la République populaire de Chine (RPC) et les pays africains ont explosé. Ils sont passés de 12 milliards à 210 milliards de dollars américains entre 2000 et 2013 (avant de retomber à 178 milliards en 2016), élevant le pays au deuxième rang des partenaires commerciaux de l'Afrique (Afrique du Nord comprise), derrière l'Union européenne (439 milliards) mais devant les États-Unis, depuis 2009.

Les investissements directs étrangers de la Chine vers la seule Afrique subsaharienne ont atteint un pic de 3,2 milliards de dollars en 2013, contre à peine 0,4 milliard en 2000. Le stock des investissements chinois sur l'ensemble du continent a lui été multiplié par 80 entre 2003 et 2016. Depuis 2000, la Chine organise un sommet triennal dédié à la coopération avec l'Afrique : lors du dernier sommet, en 2015, la Chine a promis 60 milliards de dollars de prêts, dont la moitié à dimension concessionnelle.

Un nouvel impérialisme ?

Si la demande et les capitaux chinois sont une aubaine pour les économies africaines, « il est désormais temps, pour les Africains, de regarder en face la réalité de leur romance avec la Chine », selon Lamido Sanusi. Celui qui était alors gouverneur de la Banque centrale du Nigeria n'hésitait pas à parler d'un nouvel impérialisme et même d'une forme de néocolonialisme chinois (*Financial Times*, 11 mars 2013).

Il est vrai que les relations économiques entre la Chine et l'Afrique ressemblent davantage à des relations Nord-Sud qu'au partenariat d'égal à égal vanté par Pékin. Les importations chinoises restent dominées par les ressources naturelles (80 % en 2016, comme en 2000). À l'inverse, les importations en provenance de Chine sont dominées à 90 % par les produits manufacturés. L'aide chinoise est peu concessionnelle et surtout liée à des contrats commerciaux qui assurent des débouchés aux entreprises chinoises. Les accords « ressources contre infrastructures » (sur le modèle angolais) sont notamment décriés. La Chine apporte les financements et la technologie pour la construction des infrastructures et se fait payer en ressources naturelles, notamment pétrolières, laissant les pays africains supporter la volatilité des cours des matières premières. On reproche aussi à la Chine d'exporter sa main-d'œuvre, notamment pour les postes les plus qualifiés, et de limiter les transferts de technologie et la formation de la main-d'œuvre locale.

Les mauvaises conditions de travail dans les entreprises chinoises (notamment révélées, en novembre 2011, par une étude de l'organisation internationale Human Rights Watch sur les mines de Zambie) et les atteintes portées à l'environnement (destruction de la forêt primaire du Mozambique, par exemple) sont également régulièrement dénoncées.

Enfin, une étude de 2007 de la COFACE montre que le continent est la région du monde la plus dépendante du commerce chinois, loin devant l'Asie de l'Est par exemple. Les financements chinois sont aussi à l'origine d'un endettement que certains jugent insoutenable, comme en Éthiopie par exemple. Le ralentissement chinois a déjà provoqué une forte baisse du commerce et des flux de capitaux à destination de l'Afrique, ce qui a entraîné la croissance africaine à la baisse.

Source : auteur.

120 milliards en 2012, et l'Afrique a été classée deuxième « zone la plus attractive » par le cabinet de conseil Ernst & Young, dans son rapport de 2017.

Cependant, depuis le début des années 2010, ces conditions favorables se renversent. Le ralentissement et le recentrage de l'économie chinoise sur son marché intérieur provoquent une réduction de la demande de produits africains et une chute des cours qui creusent les déficits extérieurs. La remontée des taux d'intérêt, dans le sillage de la normalisation des politiques monétaires, s'accompagne

d'un durcissement de l'accès au crédit pour les économies africaines dont les structures financières se sont dégradées. En mars 2018, la Banque mondiale recensait 18 pays à risque de surendettement en Afrique, contre 8 seulement en 2013 ; la dette publique a augmenté de plus de 20 points de PIB dans les deux tiers des pays du continent, et sa structure a évolué avec une progression des instruments de marché, au détriment des produits concessionnels (prêts à taux bonifiés). De nombreux pays africains ont en effet profité des conditions de marché

favorables pour émettre des euro-obligations. Entre 2006 et 2014, les États africains ont levé 26 milliards de dollars sur les marchés européens, américains et asiatiques. Si cette modalité de financement est plus flexible et rapide que l'aide publique au développement, son coût est aussi beaucoup plus élevé, et la maturité des placements plus courte, avec un fort risque de change. Ces États pourraient alors faire face à de sérieux problèmes de financement à partir de 2021, quand les premiers titres arriveront à échéance, en particulier si le dollar venait à s'apprécier.

DOCUMENT 4. L'ÉTHIOPIE : UN « TIGRE AFRICAIN »* ?

L'Éthiopie, qui agonisait dans la famine au milieu des années 1980, occupe régulièrement les premières places du classement mondial de la croissance économique. Selon le FMI, entre 2004 et 2016, la croissance moyenne annuelle de l'Éthiopie s'est élevée à 10,5 %. Depuis 2005, le taux de pauvreté a été réduit de moitié (de 45 à 22 %). L'IDH éthiopien est celui qui a connu la plus forte croissance du continent, selon le PNUD (+55 % entre 2000 et 2014).

Une stratégie de développement inspirée des tigres asiatiques

Qualifié de « tigre africain », le pays suit une voie originale qui semble inspirée du modèle est-asiatique : volontarisme public et planification quinquennale, investissement dans les infrastructures, association public-privé, ouverture contrôlée aux capitaux étrangers et stratégie de promotion des exportations, développement de l'agriculture. L'objectif affiché est d'installer l'Éthiopie dans les « pays à revenu intermédiaire » d'ici à 2025, et de porter à cette même échéance la part du secteur industriel à 20 % du PIB et à 50 % des exportations.

Depuis 2010, la pierre angulaire de cette stratégie est la création de « parcs industriels intégrés » qui doivent faciliter l'implantation des firmes étrangères. Ces parcs doivent fonctionner comme des clusters. L'État identifie les secteurs porteurs, finance les infrastructures nécessaires, avec parfois l'appui de capitaux étrangers, crée un environnement réglementaire et fiscal favorable (visas longue durée, franchises fiscales, etc.). Le développement repose alors sur le secteur privé qui apporte capitaux et technologies. Le parc d'Hawassa, spécialisé dans le textile et l'habillement, est emblématique de cette stratégie. Inauguré en 2016, il a été entièrement construit et financé par l'entreprise publique chinoise China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC). La construction d'une autoroute vers la capitale Addis-Abeba, située à 275 km, le prolongement de la ligne ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti et la réhabilitation de l'aéroport local doivent connecter ce parc au marché mondial.

Sur le même modèle, des parcs agro-industriels intégrés ont été développés. Des centres ruraux de transformation rassemblent les matières premières dans un rayon de 100 km autour du parc. Ils offrent des entrepôts et des stocks d'intrants, servent de centres de tri, de traitement et de classification, et proposent même des services de microfinancement et d'information sur les tendances du marché.

Un « tigron de papier »

Le pays a connu quelques succès encourageants. Une filière nouvelle de production de roses s'est ainsi construite en quelques années, avec l'appui d'entreprises néerlandaises, au point d'installer l'Éthiopie au rang de deuxième exportateur mondial. Zara, Calvin Klein ou encore H&M ont délocalisé certaines de leurs usines de textile asiatiques en Éthiopie.

Pourtant, le pays peine à atteindre les objectifs fixés par le Plan. En 2016, l'industrie manufacturière plafonnait encore à 5 % du PIB. L'économie éthiopienne reste dominée par l'agriculture, qui représente près de 40 % du PIB, occupe 80 % de la population active et réalise 85 % des exportations du pays. Son économie est encore très vulnérable aux aléas climatiques, comme l'illustre la sécheresse qui affecte le pays depuis 2015. Aux plans macro-économique et social, l'Éthiopie reste très loin des performances des tigres asiatiques. Son PIB par habitant, 660 \$, est trois fois plus faible que celui du Vietnam, le plus pauvre des tigres asiatiques. Son IDH (0,448 en 2018) la classe au 183^e rang sur 197.

Pôle de stabilité dans une Afrique de l'Est ravagée par les conflits, son équilibre politique reste incertain. L'indice de liberté attribué par l'ONG américaine Freedom House ne dépasse pas 12/100 en 2018 et l'État est de plus en plus contesté par des groupes ethniques qui s'estiment exclus du pouvoir : Afars, Oromos et Somalis. Malgré l'ouverture relative de l'économie éthiopienne, qui s'est accélérée depuis 2002 avec un vaste programme de privatisations, celle-ci reste fermement contrôlée par un État dirigiste. Sa croissance économique, tirée par l'investissement public dans les grandes infrastructures, à l'image du gigantesque projet de « barrage de la Renaissance », sur le Nil Bleu, paraît de plus en plus déséquilibrée. Le déficit commercial du pays ne cesse de se creuser (près de 20 % du PIB en 2016). Avec un besoin de financement supérieur à 11 % du PIB en 2016, le « miracle éthiopien » s'est donc opéré à crédit, rendant le pays dépendant de ses créanciers étrangers, notamment chinois.

Si le projet éthiopien est sans aucun doute séduisant par son volontarisme et son ambition, dans un pays parmi les plus pauvres, et par l'originalité de sa voie, à l'écart de l'exploitation des ressources naturelles, il est probablement trop tôt pour le qualifier de « miracle ».

Source : auteur.

* Une version plus longue de ce texte est disponible sur la page de ce numéro d'*Écoflash*, sur reseau/canope.fr

Cette fragilité est bien illustrée par l'exemple du Ghana, premier pays d'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) à avoir émis des eurobonds en 2007. La chute des prix du café, de l'or et du pétrole a creusé les déficits courant et public du pays, qui avait davantage utilisé les capitaux empruntés pour financer ses dépenses courantes que pour investir. La hausse du besoin de financement du pays couplée aux réticences croissantes des investisseurs ont conduit à une chute de la devise ghanéenne sur les marchés (-31 % en 2014), accroissant d'autant la charge de sa dette et obligeant le pays à faire appel au FMI. En 2017, ce sont les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui ont conjointement fait appel au FMI et renoué avec les plans d'ajustements des années 1980.

DES INSTITUTIONS FRAGILES ET UN RETARD INDUSTRIEL

Face à ces évolutions défavorables, les regards se tournent vers les institutions et la structure des économies africaines. Si les progrès en matière de gouvernance économique et politique ont sans doute contribué aux « Quinze Glorieuses » africaines, les changements sont fragiles et les structures productives ont peu évolué.

Depuis plusieurs années, l'Afrique est la zone mettant en œuvre le plus grand nombre de réformes pour améliorer le climat des affaires (83 en 2017, selon le rapport *Doing Business 2018* de la Banque mondiale). Pourtant, 26 des 40 pays les moins bien classés par la Banque mondiale sont africains et l'Afrique

subsaharienne est encore la région agrégée la plus mal notée par l'institution, avec un score moyen de 50,4/100, contre plus de 78/100 dans l'OCDE.

Sur le plan politique, la réduction du nombre de conflits et les progrès de la démocratie ont soutenu la croissance. Mais les évolutions récentes incitent à la prudence. Selon l'ONG Freedom House, le nombre de démocraties électorales africaines est passé de 4 en 1990, à 23 en 2015, mais il est retombé à 19 en 2008. De son côté, la Banque mondiale note l'émergence de nouveaux types de conflits (extrémisme et attentats terroristes, conflits liés à la tenue d'élections, trafic de drogues en Afrique de l'Ouest, piraterie maritime dans le golfe de Guinée...), qui pourraient menacer cet équilibre fragile.

Surtout, les structures productives ont peu évolué. Le recul de la part des activités agricoles a moins nourri l'essor des activités manufacturières que ceux de l'emploi informel et des services à faible productivité. La part de l'industrie manufacturière dans l'emploi et dans le PIB est ainsi restée quasiment inchangée, autour de 8 %, et reste inférieure au niveau qu'elle avait atteint dans les années 1970. Une part de ces emplois est par ailleurs localisée dans des petites structures peu productives, ce qui porte la part du secteur manufacturier moderne à 6 % [3]. Même en Éthiopie, que certains présentent comme le « tigre africain », la production manufacturière peine à atteindre les objectifs fixés par les plans « Croissance et transformation » (document 4). Les économies africaines sont toujours peu diversifiées : les cinq premiers produits d'exportation du continent, qui représentent 60 % du total, sont toujours des ressources naturelles non renouvelables.

Dans ces conditions, il semble prématuré d'évoquer un véritable « décollage africain ». Jusqu'à aujourd'hui, les *success stories* des pays émergents se sont presque toujours appuyées sur un secteur manufacturier puissant et en essor. Dani Rodrik a montré que la convergence de ce secteur était inconditionnelle et qu'elle pouvait donc se réaliser même dans un cadre institutionnel fragile (voir [8]). Le transfert de main-d'œuvre des secteurs peu productifs de l'agriculture et de l'informel vers l'industrie manufacturière constitue alors un puissant vecteur endogène de croissance. Mais, à quelques exceptions près (comme Maurice), l'Afrique n'a pas entamé ce processus.

Une stratégie d'ouverture inspirée du modèle est-asiatique et fondée sur une sous-évaluation du taux de change réel pourrait sans doute, à court terme, soutenir la croissance et permettre un certain développement industriel, en contournant l'obstacle institutionnel. Mais il est douteux que l'Afrique puisse suivre la même trajectoire que les pays émergents d'Asie, quand bien même elle initierait vraiment un essor industriel. Les vents contraires (déplacement de la demande mondiale, changement technologique, contrainte environnementale, etc.) semblent trop puissants pour laisser une chance à cette stratégie ; ils condamnent plutôt les PED à une « désindustrialisation prématurée » [8].

LA FIN DE LA MALÉDICTION DES RESSOURCES ?

L'Afrique peut-elle alors poursuivre sa trajectoire et émerger par l'exploitation des matières premières ? Le potentiel du continent, qui totalise la moitié des terres arables encore non cultivées dans le monde, est indéniable. De même, les ressources minières sont encore largement inexploitées : rapportées à la superficie du continent, les ressources minières prouvées n'atteignent que 20 % du niveau des pays de l'OCDE.

L'histoire semble condamner la perspective d'un développement de l'Afrique basé sur les seules matières premières, comme l'ont mis en évidence les travaux de Sachs et Warner (1995 et 1997). Les mécanismes de la « malédiction des ressources » sont nombreux et connus :

instabilité des termes de l'échange et volatilité de la croissance ; activités trop capitalistes, déconnectées du reste de l'économie et créant peu d'emplois, peu qualifiés ; tensions inflationnistes, surévaluation du taux de change réel et blocage du développement des autres secteurs (syndrome hollandais) ; mise en place d'institutions rentières, corruption, pouvoirs autoritaires, insécurité juridique. L'exemple de la Sierra Leone, ravagée par une guerre civile de plus de dix ans, ou celui de la République démocratique du Congo en sont certainement les exemples les plus emblématiques.

Des travaux plus récents ont toutefois remis en cause ce constat historique. Brunnschweiler et Bulte (2008) ont ainsi montré qu'en mesurant l'abondance de ressources par un indicateur des richesses naturelles (valeur actualisée nette des richesses naturelles), plutôt que par un indicateur de la dépendance à l'égard de ces ressources (ratio exportations de ressources naturelles/production), l'effet des ressources naturelles sur la croissance devenait positif. En Afrique, le Botswana a ainsi réussi à émerger en s'appuyant sur ses richesses naturelles (diamant, cuivre, nickel), grâce à des institutions démocratiques et stables et à une gestion prudente de ces ressources. Plus récemment, des pays comme le Ghana ou le Nigeria semblent s'inscrire sur une trajectoire de développement plus favorable (voir le **document 5 en ligne**).

Il reste que les indicateurs de développement dans les pays riches en ressources sont en moyenne significativement moins favorables, malgré un revenu par habitant et un taux de croissance sensiblement

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je m'abonne à Écoflash (10 n°/an) au prix de 32 € • Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à Réseau Canopé - Agence comptable-abonnements
Téléport 1 - 1, av. du Futuroscope CS 80158 - 86961 Futuroscope Cedex - Relations abonnés : 03 44 62 43 98 • Télécopie : 03 44 58 44 12 • Email : abonnement@reseau-canope.fr

ÉCOFLASH	PRIX		QUANTITÉ	TOTAL
	FRANCE	ÉTRANGER		
1 an	32 €	39 €		
2 ans	58 €	75 €		

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Établissement

N° rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal

Signature et cachet de l'organisme payeur

Prix valables jusqu'au 31 décembre 2018

VENTE À L'UNITÉ 4 €

- En ligne : reseau-canope.fr
- Dans les Ateliers Canopé (adresses sur reseau-canope.fr/nous-trouver)
- À la librairie Canopé | 13, rue du Four | 75006 Paris (M° Mabillon) | N° vert : 0800 008 212

RÈGLEMENT À LA COMMANDE

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent comptable de Réseau Canopé,
 - Par mandat administratif à l'ordre de l'Agent comptable de Réseau Canopé, DRFI Poitou-Charentes
- Code établissement 10071,
code guichet 86000
n° de compte 00 001 003 010, clé 68
Nom de l'organisme payeur :

N° de CCP
Merci de nous indiquer le n°RNE de votre établissement.....

plus élevés que dans les pays moins riches dotés ; le taux d'alphabétisation ou de scolarisation y est plus faible, la mortalité infantile plus élevée. La faute revient à une croissance moins inclusive et à une logique d'accaparement de la rente. Il s'avère en particulier que les économies reposant sur l'exploitation de ressources sont plus riches mais investissent, en moyenne, moins dans l'éducation que les autres économies [4].

UNE NOUVELLE VOIE AFRICAINE ?

Reste un dernier scénario, celui de voir l'Afrique faire l'impasse sur l'industrialisation et développer directement une économie de services en misant sur une utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication et sur une production énergétique renouvelable et décentralisée. C'est la thèse défendue par l'essayiste américain Jeremy Rifkin, qui veut voir dans l'Afrique le fer de lance de la « société du coût marginal zéro », dont il a récemment prophétisé l'avènement. Les traditions culturelles et sociales du continent, qui mettent la propriété collective en avant, pourraient être particulièrement bien adaptées à une nouvelle « économie collaborative » reposant sur le partage des ressources humaines et matérielles.

Sans souscrire à ce « conte de fées technologique » (Jean Gadrey), il est intéressant de noter que l'Afrique pourrait explorer des voies alternatives pour lever les contraintes qui pèsent sur son développement (difficultés dans les transports, dans l'accès à l'énergie, au financement...). La Banque mondiale a notamment consacré la dernière édition du rapport *Africa's Pulse* à la contribution que les micro ou mini-réseaux électriques fondés sur l'énergie solaire ou éolienne pourraient apporter à l'électrification du continent. En évitant les coûts fixes liés à l'extension des réseaux nationaux, ils permettent déjà la diffusion d'une énergie moins chère, plus inclusive et

plus respectueuse de l'environnement, notamment dans les zones rurales. Ces innovations contribuent directement à l'amélioration du bien-être et pourraient encore accroître significativement la productivité agricole et permettre le développement de l'artisanat et de services ruraux [1]. De même, les nouvelles technologies mobiles ont permis le développement rapide des services financiers en contournant les coûts fixes liés aux réseaux traditionnels et en améliorant la qualité de l'information et, donc, la gestion des risques de crédit. Le Kenya fait ici figure de modèle avec, en 2017, deux tiers de sa population de plus de 15 ans ayant accès à un compte bancaire ou à un service financier mobile, contre 30 % seulement dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne [6].

Cependant, pour assurer une croissance et un développement pérennes, c'est peut-être la façon d'aborder les stratégies et modèles de développement qu'il faudrait repenser. L'Afrique a déjà connu une phase prolongée de croissance, à partir des années 1960, mais celle-ci avait débouché sur des déséquilibres et une longue période de stagnation. Il est difficile aujourd'hui d'écarter l'hypothèse d'une reproduction de l'histoire. La fin du super-cycle des matières premières et le durcissement des conditions

de financement ont déjà souligné la fragilité financière du continent, qui peine à s'affranchir de sa dépendance à l'extérieur (document 3).

Pour les auteurs du premier *Rapport alternatif sur l'Afrique* (RASA), publié en juillet 2018, si l'Afrique veut sortir de sa dépendance, il lui faut réaliser une véritable révolution intellectuelle pour penser son développement en dehors des schémas de pensée imposés de l'extérieur. Plutôt que de s'arrimer à la locomotive chinoise, il convient de profiter de ce « moment de redistribution des cartes et de remise en cause des anciennes hégémonies » pour positionner l'Afrique (ou « les Afriques ») comme un acteur ayant sa propre vision du progrès et des moyens pour y parvenir. Cela passe notamment par la définition précise des valeurs et objectifs d'un développement authentiquement africain ; et par l'invention, en conséquence, d'indicateurs éloignés des mesures prétendument universelles utilisées par les instances internationales (que ce soient les indicateurs de richesse, de pauvreté ou de gouvernance) qui, nécessairement, condamnent l'Afrique au retard et à l'imitation.

DAMIEN HEURTEVENT

PROFESSEUR DE SES, CPGE ECE

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- [1] Banque mondiale (2018), *Africa's Pulse*, dernière publication en avril 2018 (édition en anglais accessible sur <http://documents.worldbank.org>).
- [2] Cabestan J.-P. (2013), « Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir », *Hérodote*, n° 150, p. 150-171.
- [3] Chaponnière J.-R. (2008), « Un demi-siècle de relations Chine-Afrique. Évolution des analyses », *Afrique contemporaine*, n° 228, p. 35-48.
- [4] Lundgren C.J., Thomas A.H., York R.C. (2013), *Expansion, récession ou prospérité ? L'exploitation des richesses naturelles en Afrique subsaharienne*, Washington (D.C., États-Unis), FMI (accessible sur <http://www.imf.org>).
- [5] McKinsey Global Institute (2010), *Lions on the move: The progress and potentiel of African economies* (accessible sur <https://www.mckinsey.com>).
- [6] Ndung'u N., Morales A., Ndirangu L. (2016), « Les dividendes de la révolution numérique », *Finances Et Développement*, vol. 53, n° 2, p. 14-17 (accessible sur <http://www.imf.org>).
- [7] Radelet S. (2016), « Une pause dans l'essor africain ? », *Finances Et Développement*, vol. 53, n° 2, p. 6-11 (accessible sur <http://www.imf.org>).
- [8] Rodrik D. (2014), « An African growth miracle? », The National Bureau of Economic Research, Working Paper n° 20188 (accessible sur <http://www.nber.org>).
- [9] Zamfir I. (2016), « La croissance économique de l'Afrique. Décollage ou ralentissement ? », Service de recherche du Parlement européen (accessible sur <http://www.europarl.europa.eu>).



9 782240 048134

W0011197
4 €

Publication de Réseau Canopé - Téléport 1 - 1, av. du Futuroscope - CS 80158 - 86961 Futuroscope Cedex - Tél. 05 49 49 75 46
Directeur: Jean-Marie Panazol - Rédacteur en chef: Jérôme Villion - Révision: Nathalie Bidart - Mise en pages: Michaël Barbay - Relations abonnés, Tél. 03 44 62 43 98 - Label Imprim'Vert - Impression: Bialec - CS 70094 23, allée des Grands Pâquis - 54183 Heillecourt Cedex - © Réseau Canopé - Dépôt légal : octobre 2018 - ISSN 0296-4449